



City-Pro

Professionnels de Formation

Programme de Formation



SENSIBILISATION RISQUE ATEX NIVEAU 0

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne amenée à effectuer des opérations d'entretien ou de maintenance dans des zones à risques d'explosion.

Toute personne appelée à être habilitée par son employeur au sens de l'arrêté du 08 juillet 2003.

PRÉ-REQUIS

Maîtrise orale et écrite de la langue française.

DUREE

½ journée (3,5H)

TARIF

Groupe : 515 €HT

CALENDRIER :

Pour l'organisation d'une session, nous consulter.

LIEU ET ORGANISATION

En entreprise ou au sein de nos centres CITY PRO.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation théorique en salle.
Application sur les différents sites, manipulation dans diverses situations.

VALIDATION DES ACQUIS

Evaluation théorique réalisée à la fin de la formation.

Attestation de formation.

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargement par ½ journée .
Attestation de stage.

DISPENSATEUR DE FORMATION

Formateur reconnu compétent.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilités réduites.
Un référent handicap est à votre disposition pour tous aménagements pédagogiques et matériels liés à votre formation.

REFERENT PEDAGOGIQUE

Alexandre DEBRIL

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre des mécanismes d'une explosion de gaz, ou de vapeur ou de poussières, ses causes, ses conséquences
- Être sensibilisé sur les phénomènes susceptibles de conduire à une telle explosion
- Connaître les risques liés aux interventions (entretien, maintenance) en zones d'Atmosphères Explosives (ATEX)
- Connaître les mesures techniques (opérationnelles) et organisationnelles de protection inhérentes à ces interventions

CONTENU DE LA FORMATION

- **Qu'est-ce qu'une explosion ?**
 - Mécanismes d'une explosion de gaz, de vapeur, ou de poussières, ses causes possibles, ses conséquences. Eléments d'accidentologie.
- **Comment maîtriser le risque d'explosion grâce à la nouvelle réglementation ?**
 - Panorama de la réglementation ATEX.
 - La Directive 99/92/CE (mise en conformité des lieux de travail), et sa transcription en droit français.
- **Comment choisir les équipements à installer en zone ATEX ?**
 - Règles de marquage et de certification des équipements installés en zone ATEX.
 - Aperçu des règles d'installation des équipements ATEX.
- **Comment se comporter en zone ATEX ?**
 - Les erreurs à ne pas commettre.
 - Les mesures organisationnelles de protection contre les incendies à l'occasion des interventions d'entretien et de maintenance : vêtements de travail, signalétique...

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs ou modalités d'inscription, merci de nous contacter :
Tél : 03.28.64.77.88 ou par courriel : dunkerque@city-pro.info